

LA GENETIQUE ET LA SELECTION DU CHEVAL DE CAMARGUE

Bertrand Langlois
Institut National de la Recherche Agronomique
78 352 Jouy-en-Josas (France)

INTRODUCTION

C'est pour moi un plaisir que d'intervenir à nouveau à propos de la conduite de cette race. En effet, tout jeune dans la carrière, le rapport que j'avais soumis à monsieur Henry Blanc alors directeur général des Haras (Langlois, 1977) avait sensiblement influencé le décret du 17 mars 1978 de reconnaissance de la race par le Ministère de l'Agriculture. C'est ainsi que l'ancrage territorial d'un noyau de race avait été reconnu et que la gestion du livre généalogique avait été confiée au Parc Naturel Régional. Je n'avais cependant pas été suivi sur les croisements que je préconisais hors du berceau dans une perspective probable d'intensification de l'élevage.

Dans cet exposé, nous nous proposons dans un premier temps de survoler l'historique du cheval de Camargue pour mieux comprendre les racines qui le nourrissent encore.

Nous ferons ensuite un état actuel des lieux sur le plan technique.

Nous dégagerons enfin les voies ou les idées qui nous permettront d'envisager son développement.

I- HISTORIQUE ET FONCTIONNEMENT DU CHEVAL DE CAMARGUE

On se reportera à l'ouvrage de Bernard Picon (1988) pour une plus ample description. Nous proposons ici un survol rapide, en reprenant des éléments du rapport de 1977.

1-1 Le milieu naturel

La Camargue, «île» marécageuse délimitée par les bras du Rhône, est située dans la zone de climat méditerranéen humide. Battue par le vent, les arbres y sont rares. L'alternance d'hivers relativement pluvieux et d'étés extrêmement secs induit avec la présence de l'eau de mer des variations importantes de salinité. D'une manière générale, les eaux douces du

fleuve plus ou moins canalisées par l'homme affrontent celles de la Méditerranée qui pénètrent le sous-sol déterminant ainsi un gradient nord-sud de salinité croissante. Ce paysage plat constitué essentiellement de **limons calcaires** est donc soumis aux influences principales de l'eau, du sel et de l'évaporation. La végétation varie évidemment en fonction de la salinité et les plantes consommables par les animaux sont les joncs, l'obione, les phragmites et certaines graminées du genre *Agropyrum*... En revanche, les salicornes et les arthrocnemum dont la production est comparable à celle des prairies naturelles sont trop salées pour être consommées. Leur dégradation conduit cependant dans les mares à des proliférations de micro-organismes qui déterminent des productions importantes de crustacés copépodes qui entrent dans d'autres chaînes alimentaires. Signalons enfin en été les très grandes populations de diptères vulnérants (moustiques, arabis et taons) dont l'importance est à prendre en considération pour l'élevage.

1-2 Le milieu économique

Avec son milieu naturel difficile et hostile à l'homme, cette région est restée très longtemps vierge et si, depuis l'antiquité, il existait au nord une agriculture productrice de céréales, le reste n'a été conquis que tardivement par l'homme et était auparavant laissé à des populations autochtones de chevaux et de taureaux dont on ne prélevait que des bénéfices de cueillette. Une véritable activité d'élevage s'est ensuite ajoutée à celle de l'agriculture, celle de l'industrie est venue ensuite avec l'installation au XIX^e siècle des Salins du midi, puis celle récente du tourisme s'est additionnée aux précédentes. Malgré tout, cette colonisation par l'homme est somme toute récente et la Camargue de faible densité de population reste un pays sauvage, lieu de prédilection par excellence des actions de protection de la nature.

Cette conquête du milieu naturel n'a semble-t-il été possible que grâce à de gros investissements (irrigation...) et de ce fait par de grandes propriétés. Il apparaît en effet que la grande propriété est un impératif économique en Camargue. Au nord, elle est seule capable d'assurer les investissements nécessaires pour contrôler le débit des eaux qui permettent de dessaler les terres; plus au sud, l'élevage de type extensif (1 bête pour 15 hectares en moyenne) ne peut s'accommoder d'un parcellaire morcelé. Ces grandes propriétés ont de plus servi de réserves foncières aux industriels marseillais ou parisiens qui ont trouvé là, à diverses époques, le moyen de faire de gros investissements. Aussi les propriétaires ne sont-ils pas souvent les exploitants de leurs domaines laissés à l'initiative des agriculteurs ou bien des manadiers.

D'un point de vue économique, il semble que les activités industrielles agricoles ou liées aux salins soient prédominantes. La Camargue en tant que sanctuaire de la nature est un support incontestable pour l'activité touristique. Cela autorise un certain développement du secteur tertiaire dans le tourisme certes, mais aussi dans la recherche scientifique (Tour du Valat, CNRS) et dans l'administration (Parc Naturel Régional, Conservatoire du littoral).

L'élevage de chevaux et de taureaux, fait des manadiers, est beaucoup plus précaire mais profite néanmoins de cet engouement. Cet élevage traditionnel qui se veut support et «mainteneur» d'une culture provençale, débouche maintenant sur des activités de loisirs liées à la tauromachie ou à l'équitation. Son équilibre financier est précaire et ne tient qu'à l'exploitation touristique tant par les promenades à cheval que par la vente du spectacle de sa propre activité (ferrades, abrivades, bandidos, jeux équestres camarguais). L'exploitation touristique de ce folklore ne va d'ailleurs pas sans le frelater quelque peu. Ajoutons que ces élevages souffrent d'un certain nombre de conflits qui les opposent soit aux agriculteurs, soit aux protecteurs de la nature pour l'appropriation de l'espace.

1-3 La formation des mythes

Nous avons vu comment une nature irriguée par l'homme et qui ne peut se maintenir que grâce à cela pouvait finalement réussir à créer le mythe de la nature sauvage et vierge dont nos sociétés urbaines et industrielles paraissent avoir tant besoin. De ce point de vue, l'histoire du cheval de Camargue est intéressante à regarder.

Depuis des temps immémoriaux, on a produit en France ce que l'on appelait des bidets sur les espaces dont on ne pouvait faire autre chose comme les landes et les marécages. En effet, on ne pouvait les mettre en culture et les ruminants qui ont besoin de repas abondants les valorisaient moins bien que les équidés qui peuvent pâturer en continu. Donc, de tout temps, ces chevaux paysans fort rustiques et bien utiles aux transports ont été jugés «dégénérés» par les classes dominantes et par l'armée. Les Haras Nationaux ont d'ailleurs mené un peu partout et sans grand succès la guerre aux bidets et il n'est pas étonnant que vers 1850 Eugène Gayot écrive en prophétisant sa perte : «Le cheval de Camargue ne saurait plus longtemps se défendre contre sa propre inutilité».

De fait, d'après l'avis des experts de l'époque, on ne pouvait au mieux qu'envisager de le «régénérer» par l'utilisation d'étalons arabes pour servir à travers le dépôt de remonte d'Arles les régiments de cavalerie légère. Ce sont ces chevaux qui paraissent fort distincts des Camargue actuels que représente la gravure exposée au mas du Pont de Rousty (siège du PNR) et dont la trace peut se suivre sur de nombreuses cartes postales du début du XX^e. Avec l'extinction du débouché militaire, l'élevage s'est replié sur ses objectifs traditionnels : produire à moindre coût des chevaux pour le travail du bétail ou les roues de dépiquage des céréales utilisées alors de la Provence au Languedoc. Le cheval est alors sélectionné principalement sur sa rusticité et quand parfois on envisage son utilisation sous la selle, elle est toujours subordonnée au travail des taureaux.

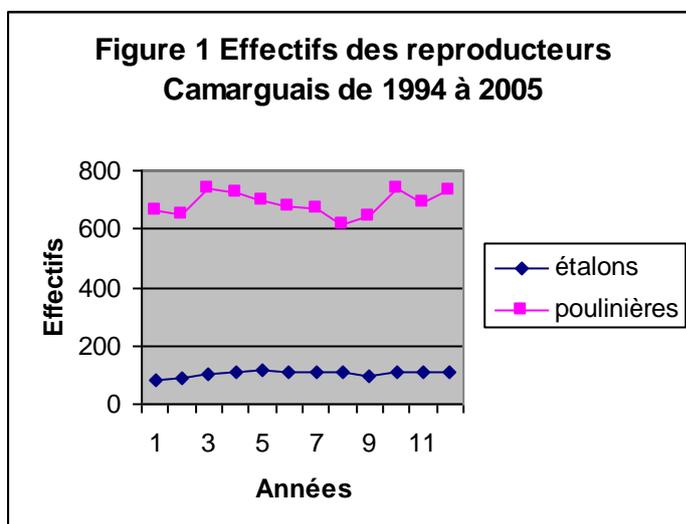
C'est à cette période, au tournant du XX^e siècle, qu'intervient le marquis de Baroncelli, véritable figure emblématique du cheval de Camargue. Doté d'un incontestable charisme, ce poète, disciple de Frédéric Mistral, a rêvé le Camargue et son rêve a fini par s'incarner. On lui doit tout: le personnage du gardian, sa tenue et son équipement, ainsi que son petit cheval rustique adapté à ses travaux et dont une description ethnographique méticuleuse a plus tard été réalisée par Carle Naudot (1948). Le mythe du vaillant petit cheval blanc

portant dans la tourmente son gardian de taureaux sellé comme un chevalier et armé d'une lance était né. Nous avons vu à qu'elle prospérité médiatique cette image était vouée. De plus, sitôt dessellé, le cheval retournait à la nature et aux marais qui l'avaient vu naître. On imagine bien la force de ce mythe dans l'imaginaire de nos contemporains. Comment les aspects ouraniens ou solaires du cheval blanc né du vent se marient à son coté chthonien ou infernal lié à l'eau et à la promiscuité qu'il entretient avec les taureaux noirs porteurs de mort. Ce mythe universel, lié à la vie et à la mort, si bien sublimé dans le film Crin blanc où le destin du petit gitan apporte la dramaturgie humaine et sociale, dépasse largement le cadre du milieu des équitants; il éclaire l'inexplicable succès des promenades à cheval où le touriste moyen, l'espace d'un instant, se trouve plongé sans qu'il en soit forcément très conscient dans un espace mythique de fusion de son être avec la nature puissante qu'il ressent fortement sans pouvoir véritablement l'analyser.

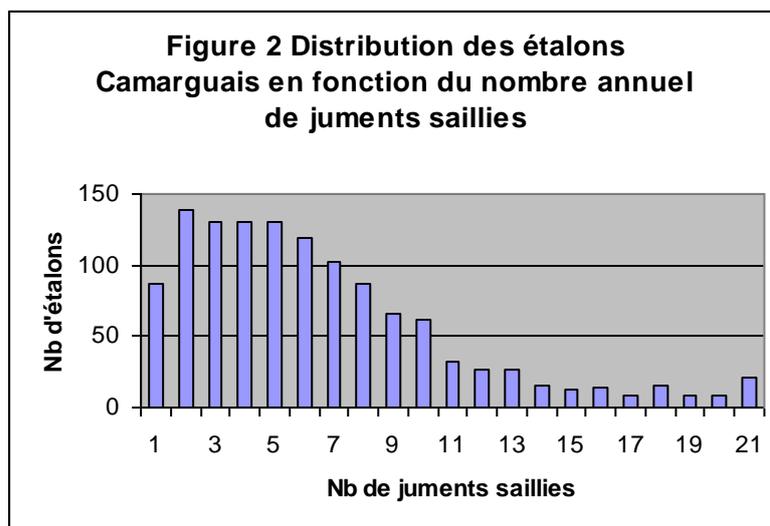
C'est ainsi que depuis Baroncelli, on peut dire que le mythe ou l'image prennent le pas sur la réalité et que cela fonctionne de façon universelle. Ces mythes baroncelliens ont traversé les crises de l'élevage Camargue sans une ride. Après la guerre 39-45 beaucoup de Bretons ont été introduits dans l'élevage pour les besoins de traction des petites fermes de polyculture élevage du sud-est. Beaucoup de chevaux «Baraquands» aussi, pour les mêmes raisons. Puis, ce fut le tour des Barbes d'Afrique du nord puis des Espagnols et Andalous de tous types sans que cela n'altère en rien l'idéologie baroncellienne dominante. Une fois encore, le rêve prenait le pas sur la réalité et triomphait. C'est toujours le cas maintenant (photo) où le pur sang anglais représentant par excellence d'un cheval aristocratique et antagoniste, emprunte au cheval de Camargue son image pour faire la publicité du prix de Diane. Quel renversement de tendance et quel constat de puissance pour l'image du Camarguais.

II- ETAT DES LIEUX ACTUEL SUR LE PLAN TECHNIQUE

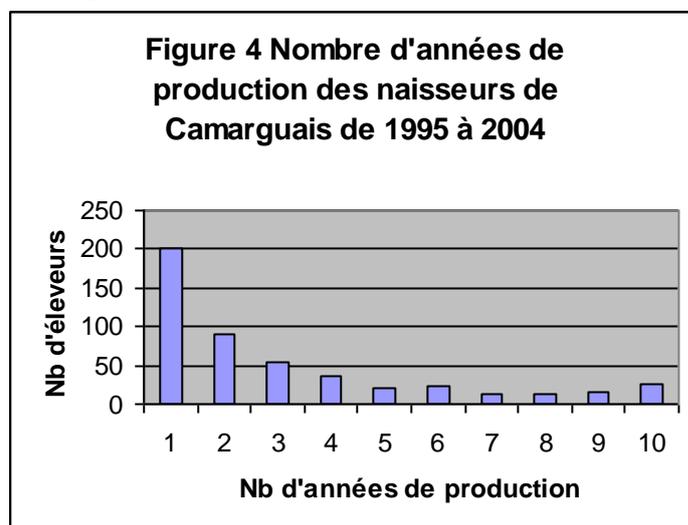
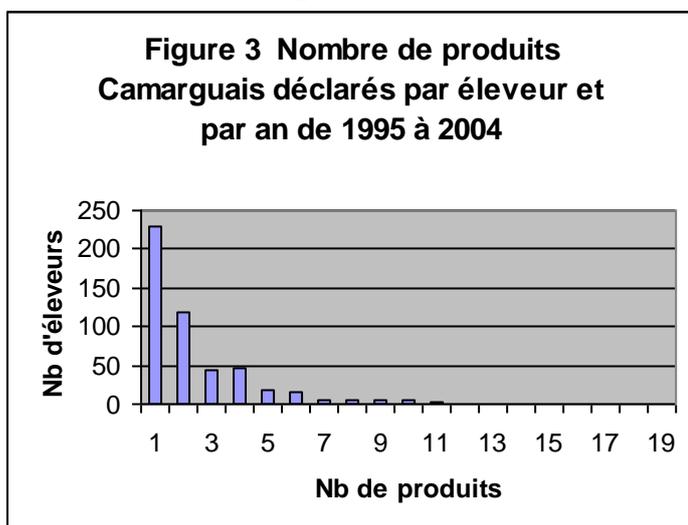
D'après les fichiers du SIRE (Système d'Identification Répertoire des Equidés) de 1994 à 2005, les effectifs (figure 1) sont restés stables autour de 700 poulinières et une centaine d'étalons qui produisent exclusivement en race pure par le moyen de la monte en liberté.



S'il est compréhensible que les étalons ne pratiquent pas le croisement entre races, on peut en revanche s'étonner que si peu de juments s'y adonnent, surtout lorsqu'elles sont stationnées loin du berceau. Sur les 6813 saillies destinées à produire du Camargue de 1994 à 2003, 4613 ont donné lieu à la déclaration d'un poulain, soit une productivité numérique de 67,6% nettement supérieure aux moyennes nationales des autres races en France qui sont de 62,4% en trotteur Français, 58,1% en races de selle (SF et AA), 54,0% en Pur sang et 51,1% en races de trait (d'après Langlois et Blouin, 2004).



En revanche, le nombre moyen de juments saillies par étalon et par an (figure 2) est particulièrement faible puisqu'il n'est que de 6,6 avec toutefois de grandes disparités. On peut considérer que la moitié des étalons saillissent de 1 à 5 juments ce qui correspond au quart de la jumenterie. 35% d'entre eux saillissent de 6 à 10 juments soit 40% de la jumenterie. 14% des étalons qui commencent à être convenablement utilisés saillissent entre 11 et 20 juments, ce qui correspond à 29% de la jumenterie. Notons enfin que moins de 2% des étalons saillissent entre 21 et 36 juments, soit un peu moins de 7% de la jumenterie. L'effet du nombre de juments saillies sur la fertilité n'a pas été trouvé significatif dans cette gamme de variation (1 à 36). Le sous emploi des étalons et leur sur effectif est donc manifeste et révèle un grand amateurisme certes propice au maintien d'une grande variabilité génétique dans une optique de conservation, mais handicapant si l'on veut faire progresser la race sur de nouveaux objectifs.



Cette sous utilisation des étalons est-elle liée à une dispersion trop importante des élevages ? C'est possible. Le nombre de naisseurs chaque année est stable et de l'ordre de 150, mais sur les dix années étudiées on observe une très grande disparité du nombre de naissances (Figure 3) et d'années de production (Figure 4) par éleveur.

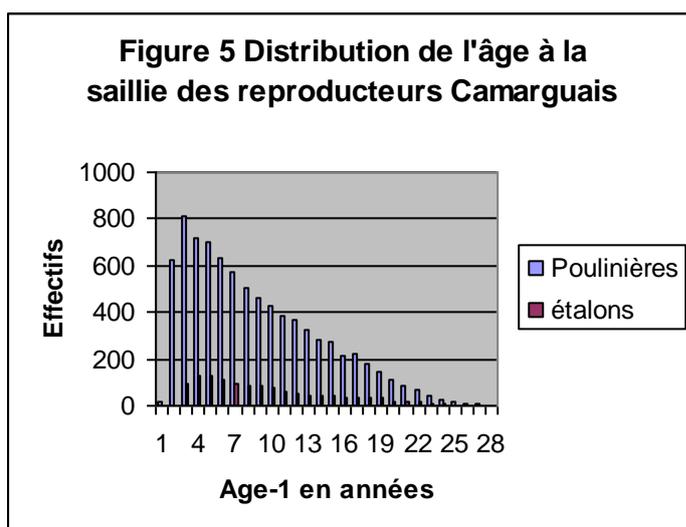
Sur le plan géographique, sur la période 1995 à 2004, sur 4613 déclarations de naissances, 1875 provenaient des Bouches-du-Rhône, 943 du Gard et 658 de l'Hérault (soit 75,4% du total), 560 (soit 12,1%) de six départements d'essaimage (Allier, Charente-Maritime, Côte d'Or, Isère, Saône-et-Loire et Oise) ayant produit chacun au moins une année 10 Camarguais. Le reste, 12,5%, résulte d'une production disséminée. A part pour ce pourcentage minoritaire, il ne semble donc pas que la répartition géographique soit un frein pour une utilisation plus rationnelle des étalons.

C'est bien plutôt l'amateurisme d'un grand nombre d'éleveurs qui ne produisent en majorité qu'une seule année et un seul poulain (voir plus haut) qui entraîne cette gabegie d'étalons.

Sans pouvoir recouper par ces chiffres la typologie des élevages proposée par Frédéric Saumade (2001) soit :

- 1- Manade baroncellienne orientée vers la course de taureaux
- 2- Manade d'amateurs possédant quelques taureaux pour entraîner les chevaux qui participent aux événements équestres locaux
- 3- Manade de chevaux ayant abandonné les taureaux
- 4- Eleveur individuel de seulement quelques chevaux,

nous croyons pouvoir dire que si en termes d'éleveurs c'est la catégorie (4) qui domine bien que non stable et constamment renouvelée, en termes de quantité de chevaux produits ce sont incontestablement les catégories 1 et 3 qui prédominent. C'est donc à ces catégories professionnalisées qu'incombe la responsabilité de conduire la sélection de la race d'autant plus que l'une d'entre elle (la catégorie 1) constitue le support de l'image de marque de celle-ci.



Au niveau démographique, la distribution de l'âge à la saillie des reproducteurs camarguais (Figure 5) permet de conclure pour les étalons à un âge à la première saillie de 4 ans, parfois 5 ans, où l'on atteint le mode de la distribution. A partir de 6 ans, les effectifs

déclinent régulièrement jusqu'à un âge extrême de 28 ans. Nous verrons plus loin que ce maintien exagéré des étalons âgés nuit à la fertilité et entraîne un allongement préjudiciable de l'intervalle de génération qui pour la voie mâle avec un âge moyen à la saillie de 11 ans peut être estimé à 12 ans (à la naissance des produits). Cela entraîne un besoin annuel de 100/11 # 9 étalons. Ce chiffre a semble-t-il été dépassé puisqu'on peut déduire des effectifs observés une moyenne de 7,75 arrivées à 3 ans et 2,75 à 4 ans sur la période de 1994 à 2005 (12 ans), soit 10,5 nouveaux étalons par an en moyenne. Par ailleurs, 12% des étalons en service ont plus de 15 ans. Envisager leur réforme ne pourrait avoir que des effets positifs (rajeunissement, diminution de l'intervalle de génération, augmentation du nombre moyen de juments saillies par étalon, amélioration de la fertilité, limitation des possibilités d'accouplements très consanguins).

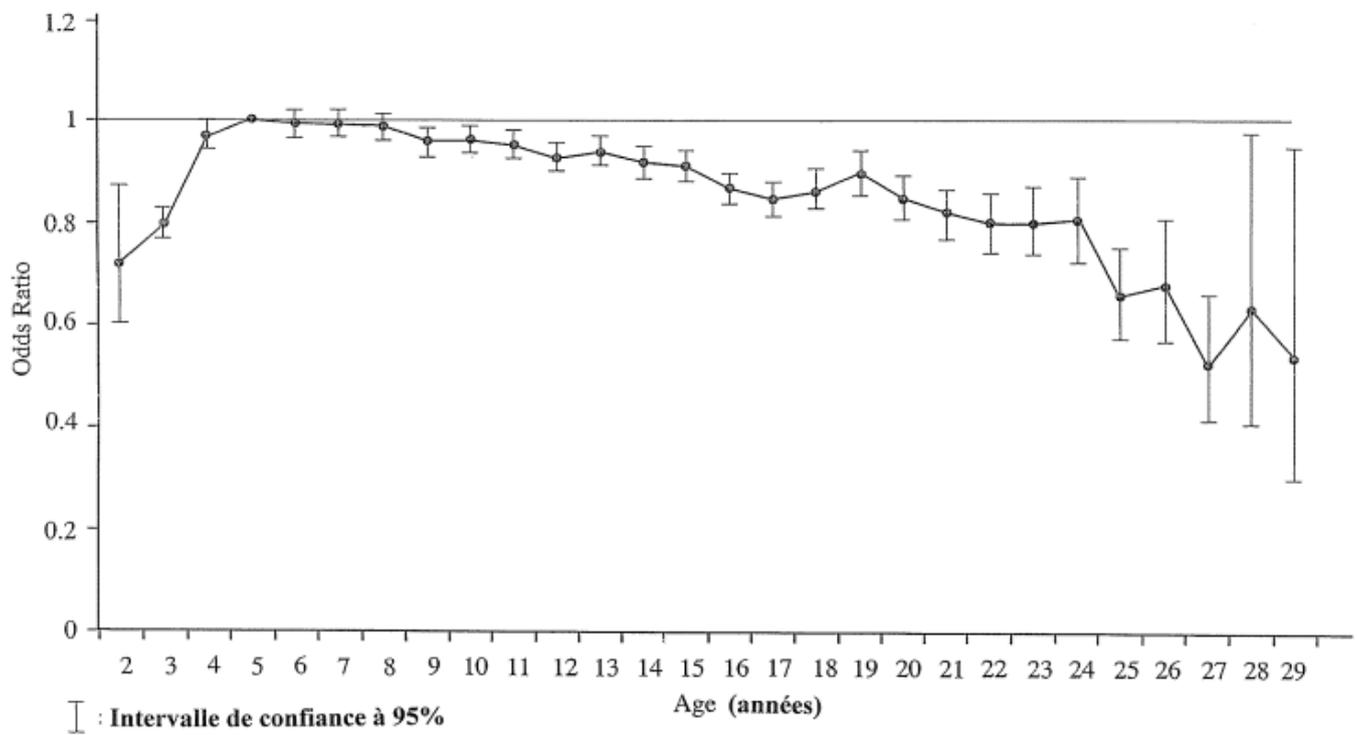
Du côté des juments, on a une situation assez similaire. Elles sont mises à la reproduction un an plus tôt à 3 ans, parfois à 4 ans, et poursuivent ensuite leur carrière jusqu'à un âge aussi extrême que 29 ans. Avec une moyenne de 10 ans, elles sont toutefois plus jeunes que les mâles. Comme pour ces derniers, on peut situer le besoin annuel de renouvellement vers 700/10 # 70 poulinières. Ce chiffre est à peu près respecté puisque l'on peut, comme pour les mâles, déduire des effectifs observés les moyennes de 52,1 arrivées à 3 ans et 15,8 arrivées à 4 ans, soit 67,9 nouvelles poulinières par an en moyenne. En comptant les quelques poulinières saillies à 2 ans ou arrivant plus tard, on tombe bien sur les 70 nécessaires. Ce renouvellement pourrait en revanche être accéléré par une réforme plus active des vieilles poulinières, la proportion d'entre elles dépassant 15 ans atteignant 20%, ce qui est encore plus que pour les mâles.

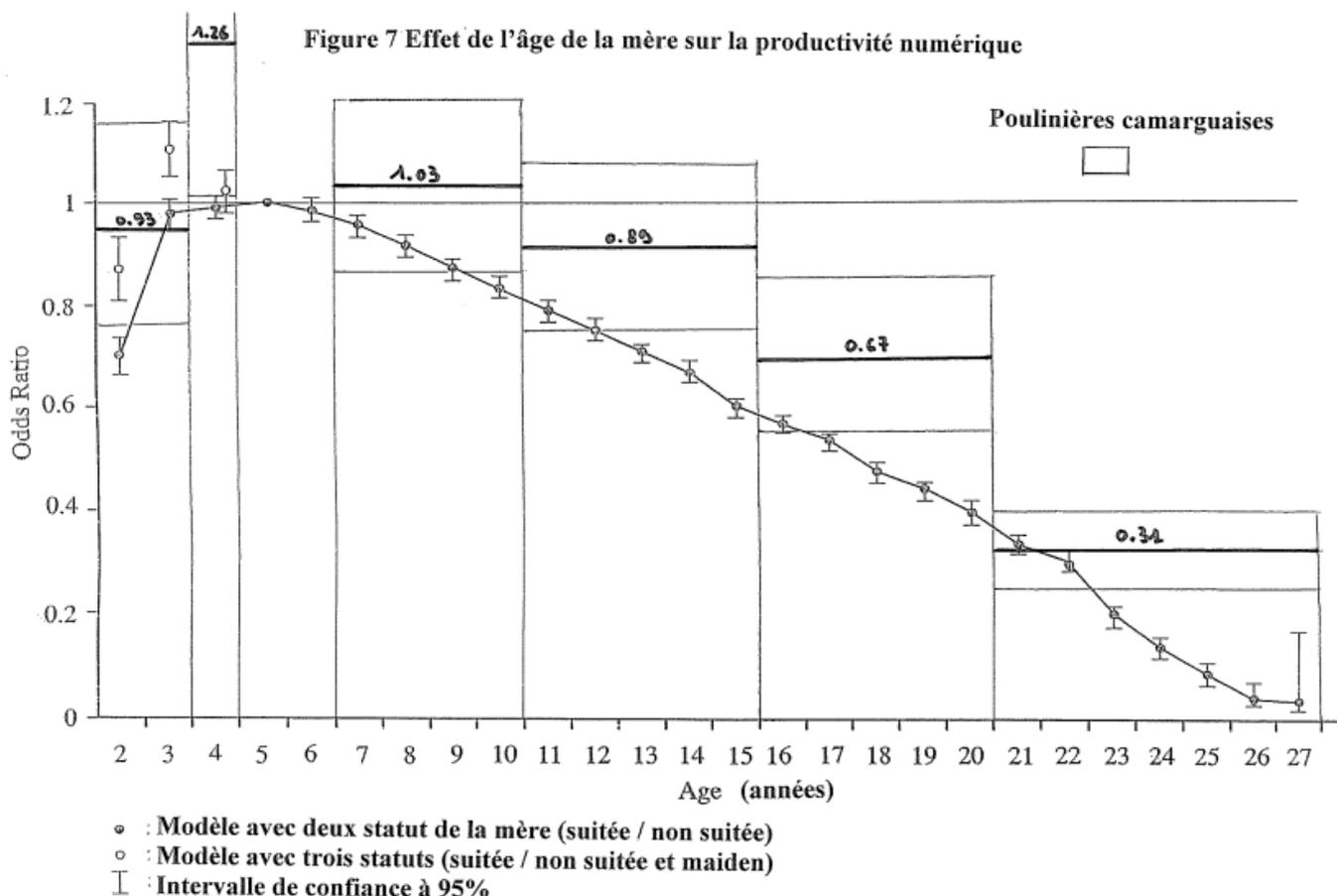
Il résulte de cette analyse que chaque année les 700 poulinières produisent à peu près 234 mâles dont 9 sont appelés à devenir des étalons et le même nombre de femelles dont 70 sont appelées à devenir des poulinières. Cela autorise un taux de sélection de 4% sur la voie mâle et de 30% sur la voie femelle, ceci avec un intervalle de génération de 11,5 ans. Si ce sont effectivement les meilleurs reproducteurs qui sont choisis, dans chaque cas cela offre des possibilités certaines qui peuvent encore être améliorées par un rajeunissement des reproducteurs et une augmentation du nombre moyen de juments saillies par étalon.

On le sait, la fertilité des reproducteurs diminue avec l'âge (Figures 6 et 7). Même s'il apparaît que les juments camarguaises semblent sur ce plan vieillir moins rapidement que l'ensemble des races françaises déjà étudiées, leur maintien à l'élevage après 15 ans devrait néanmoins être très sérieusement motivé. On a en effet pu montrer sur ce fichier qu'une jument suitée à toutes choses égales par ailleurs 1,65 fois plus de chances d'être remplie l'année suivante qu'une jument qui était vide. Pourquoi donc à partir d'un certain âge, ces dernières sont-elles conservées ? Je propose qu'après l'âge de 15 ans, toute jument restant vide après une saison de monte normale soit réformée. On peut éventuellement les atteler à des charrettes provençales pour le marché de l'attelage de loisirs. Pour les étalons, l'effet de l'âge est moins sensible car une certaine régulation peut intervenir au niveau du nombre de juments saillies. Limité en juments au début de sa carrière, l'étalon atteint rapidement sa plénitude et on peut ensuite à partir de 15 ans lui diminuer son nombre de juments. Faut-il pour autant le garder au-delà de 20 ans, j'en doute. En effet, dans certaines manades, il semble que cela soit un facteur d'augmentation important de la consanguinité, l'étalon

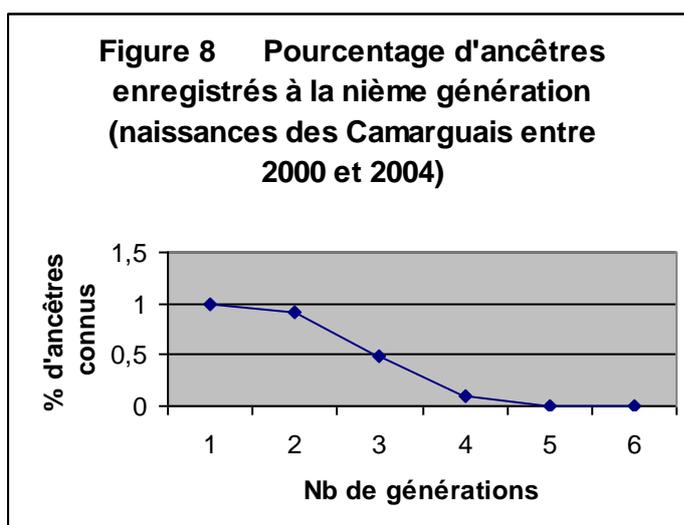
saillissant ses filles et même les petites-filles ainsi obtenues. On arrive ainsi à des coefficients de consanguinité qui vont jusqu'à 0,36 !

Figure 6 Effet de l'âge de l'étalon sur la productivité numérique



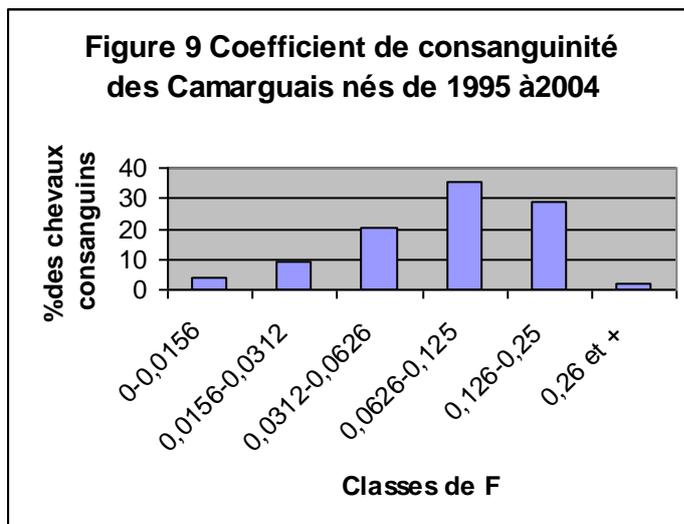


D'après les généalogies enregistrées au SIRE pour les naissances de Camarguais entre 2000 et 2004, le nombre moyen de générations connues est de 2,5 et correspond en moyenne à 10,5 ancêtres identifiés (Figure 8).

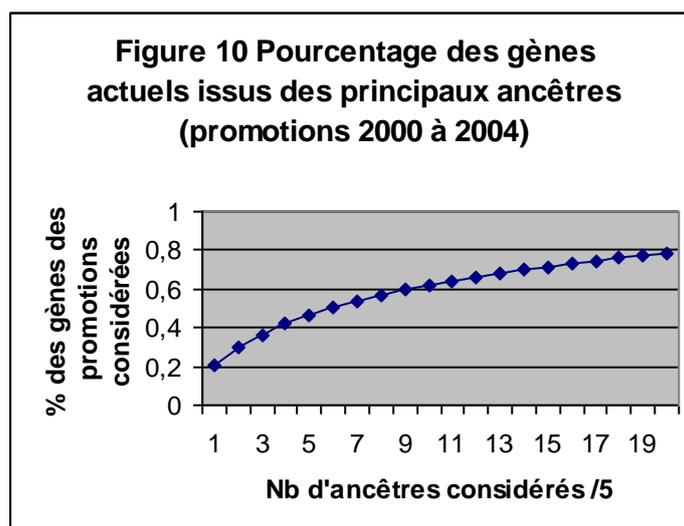


Sur cette base, il apparaît que 76% des chevaux sont non consanguins. Pour les 24% qui le sont, la distribution du coefficient (Figure 9) est centrée sur la classe 0,06 à 0,125 qui représente plus de 35% des effectifs. Plus du quart sont compris entre 0,125 et 0,25 et

quelque 2% dépassent 0,25. On a donc une grande part (34%) de ces animaux consanguins dont le coefficient reste inférieur ou égal à 0,05, généralement considéré comme le seuil d'apparition des difficultés.



La consanguinité n'est donc pas un problème pour le Camarguais malgré une pratique intensive dans certains élevages où l'on atteint des taux assez impressionnants équivalents aux croisements de demi-frères sœurs entre eux (0,125) ou de plein frères sœurs (0,25). L'analyse des ancêtres qui ont marqué la race (Figure 10) montre que l'on a une courbe très plate, signe d'origines très diversifiées. En effet, les 100 ancêtres les plus importants ne sont à l'origine que de moins de 80% des gènes de la génération actuelle et les cinq premiers étalons (KAULIN 1976, LOU TAU 1974, MARS 1978, OLE 1980, FELIBRE 1972) ne sont à l'origine que de 20% des gènes des chevaux qui naissent en ce moment.



Malgré sa taille limitée (700 poulinières et 100 étalons) et la pratique consanguine de certains éleveurs, le problème de la consanguinité ne semble pas se poser pour le Camargue pour le moment. Toutefois, dans certains élevages consanguins, on doit observer une perte sensible de productivité numérique. Il semble que ce ne soit pas tant la

fertilité des étalons qui soit affectée, mais la viabilité des fœtus et l'aptitude des poulinières à conduire la gestation. Cela a déjà été observé sur les fichiers généraux (Langlois et Blouin 2004) et se trouve confirmé ici sur des effectifs plus faibles pour le cheval de Camargue.

III- PERSPECTIVES

Nous l'avons vu, les rêves du poète Baroncelli ont fini par s'incarner et réussi à faire le Camargue actuel qui s'adresse à tout le monde et pas seulement aux équitants. La puissance de ce mythe lié à la nature sauvage et à l'expérience physique de son contact ne cesse semble-t-il de se développer et il appartient aux artistes actuels de le nourrir de leur talent. C'est en effet en continuant à rêver le Camargue qu'on assurera sa pérennité, voire sa prospérité. Le mythe a-t-il besoin d'être actualisé? Il semble en effet que des tensions soient apparues entre une conception d'un cheval de loisirs plus grand, plus gentil, plus élégant, blanc dès deux ans et la conception traditionnelle d'un petit cheval rustique, solide, apte au travail avec des taureaux en vivant d'un territoire ingrat sans complémentation. Doit-on voir dans ces tensions un mouvement de société plus profond qui vise à instrumentaliser les animaux pour en faire des êtres de compagnie, substitués d'humains, plus que des outils de travail ou d'exercice d'un sport ? Mais faut-il choisir son camp ? Il est certain que c'est le débouché des loisirs qui domine de beaucoup celui du travail, mais doit-on pour autant abandonner l'image et les valeurs qui font le succès de ce produit sur ce même marché ?

- Il s'agit de l'élevage en liberté et en plein air intégral, dans une nature supposée sauvage et à préserver, si bien illustré par Hans Silvester (1975).

- Il s'agit de la robe blanche qui nous l'avons vu est le support de la symbolique ouranienne du produit.

- Il s'agit des marais et des taureaux qui en constituent la symbolique chtonienne opposée, comme peuvent être associés le yin et le yang dans des cultures qui ne sont pas méditerranéennes.

- C'est enfin un cheval populaire, un bidet paysan qui a résisté aux tentatives de normalisation des classes dominantes. C'est le seul en zones de marais avec le Pottock et le Mérens en zones montagneuses. Ce côté résistant qui a su contre vents et marées maintenir ses traditions permet aussi de toucher un très vaste public qui dépasse de loin celui de l'équitation.

Ce serait donc à mon avis une erreur de céder trop rapidement à la demande du marché des loisirs, appréhendée de manière trop rapide, et pour reprendre l'expression de l'un d'entre vous de vous contenter de fabriquer des «poupées Barbie». C'en serait une autre que de se renfermer sur des valeurs anciennes qui ne peuvent plus être totalement partagées par l'ensemble de la communauté qui s'active autour de ce cheval. Il faut donc trouver des solutions pour que le cheval de taureaux rustique né dans les marais et en tirant sa subsistance puisse aussi satisfaire la demande d'un cavalier amateur qui a soif de rêves.

Cela ne me paraît pas inconciliable. Il faut toutefois éviter d'exacerber des causes potentielles de conflits. Par exemple, si on demande au cheval de travail d'être «très réactif» cela ne signifie pas «être difficile». A contrario, il est évidemment mal venu d'organiser des concours de modèle et allures avant la mue de printemps. En revanche, avant la mue on peut organiser des concours montés mettant si possible en valeur les qualités propres de la race pour le travail.

Pour la sélection il faut mentionner deux voies principales :

- La voie mâle (un étalon donne un étalon de remplacement). Elle est primordiale pour faire bouger la population.
- La voie femelle (une poulinière donne une poulinière de remplacement) plus influencée par les conditions de production, se révèle en général plus conservatrice des caractéristiques raciales.

Par ailleurs, en Camargue seuls les mâles sont montés, les femelles non débourrées ne le sont pas. Ainsi si l'on fixe comme objectif de sélection à la race une combinaison de rusticité, d'aptitude au travail et de modèle et allure, seule la rusticité peut pour le moment être contrôlée sur la voie femelle. Pour cela il faut que les poulinières mères de reproducteurs potentiels vivent et se reproduisent en manades dans les conditions habituelles de plein air intégral, avec une mise à la reproduction dès 3 ans et une production régulière de poulains dans ces conditions. Les autres poulinières qui vivent en box sont mises trop tard à la reproduction, à 4 ans et plus elles doivent en être exclues. Dans ces conditions on peut laisser au manadier l'appréciation de leur modèle et de leurs allures. C'est en effet un professionnel et il joue sur ces choix la réputation de sa marque. Il est donc motivé pour le faire de façon optimale. Il est en outre le mieux placé pour juger de l'adaptation de ses juments aux conditions d'un élevage extensif dont il connaît les rigueurs. Les caractéristiques d'aptitude au travail ne peuvent être intégrées dans le choix des poulinières que par l'intermédiaire des pères de mère qui peuvent être mieux connus sur ce plan là.

Sur la voie mâle, les trois composantes peuvent être intégrées. Il faut tout d'abord que les candidats étalons soient issus de l'élevage en manades, ensuite qu'ils se soumettent à des tests de performance au travail, enfin qu'ils satisfassent aux conditions de modèle et d'allure. Si la première et la dernière condition paraissent relativement faciles à mettre en œuvre, il semble que la deuxième fasse en grande partie défaut. Il faudrait donc développer un circuit d'épreuves de travail pour jeunes chevaux qui serve à la fois d'outil de mise en valeur de la production et d'outil de sélection des étalons. On peut espérer que le suivi précis de ces épreuves par les moyens informatiques actuels permette aussi l'évaluation de l'ensemble des reproducteurs en service.

Un tel circuit ouvert aux chevaux Camargue de 4 et 5 ans devrait aussi aider à la commercialisation sur le marché des chevaux de loisirs. Il affirmerait l'originalité du Camargue par rapport à la concurrence. C'est donc sur la construction de ce circuit de compétition qu'il faut à mon avis faire porter l'effort. Beaucoup plus que sur les sempiternelles discussions sur la recherche d'un modèle idéal. C'est par les courses au galop que le cheval anglais a donné naissance au pur sang, c'est par les courses au trot que le carrossier normand a donné naissance au trotteur français, c'est par les compétitions de

jeunes chevaux que le selle français s'est affirmé sur le marché international comme un sauteur. C'est par l'établissement d'épreuves spécifiques pour jeunes chevaux que le Camargue s'affirmera comme une race de travail mythique, parfaitement adaptée à son nouvel usage pour les loisirs.

CONCLUSION

Dans cet exposé on ne pourra pas me reprocher une attitude attentiste, chère à la prudence technocratique. Je me suis engagé sur les points suivants :

- Le Camargue reste ancré sur son territoire par une longue histoire et il constitue un mythe puissant plus fort que la réalité.

- Ses performances techniques de productivité numérique le situent très au dessus des autres races françaises grâce à des animaux de race pure adaptés et à la pratique de la monte en liberté. On doit toutefois déplorer un trop grand nombre d'étalons, révélateur de beaucoup d'amateurisme chez les éleveurs. De même, les reproducteurs sont gardés trop longtemps ce qui est un facteur de baisse des performances et d'allongement de l'intervalle de génération.

- La pratique de la consanguinité est fréquente mais localisée à certaines manades. Elle n'obère pas la variabilité génétique de l'ensemble de la race.

- Les tensions actuelles entre manadiers traditionnels et éleveurs de chevaux pour les loisirs doivent et peuvent être surmontées par l'établissement d'un circuit de testage de jeunes chevaux sur leur capacité au travail. Une sorte de cycle classique camarguais.

Bien évidemment il ne m'appartient pas de décider à votre place. Tout au plus avez-vous là quelques idées à débattre. En effet qu'est-ce qu'une race ? C'est le produit d'un ensemble de conditions de production et de commercialisation gérées par un groupement d'éleveurs qui s'attellent ensemble à la gestion de la question.

L'avenir du cheval de Camargue ne dépend donc que de vous.

BIBLIOGRAPHIE

Langlois B. (1977) La Camargue. Quelques notes à l'issue d'une mission du 21 au 24 Janvier 1977.

Polycop. SGQA INRA CRJ 78 352 Jouy-en-Josas, 14pp.

Langlois B. Blouin C. (2004). Statistical analysis of some factors affecting the number of horse births in France. *Reprod. Nutr. Dev.* 44, 583-595

Naudot C. (1948) Camargue et gardians
Réédition 1988 par le PNR de Camargue, 210 pp.

Picon B. (1988) L'espace et le temps en Camargue
Editions Actes Sud, 234 pp.

Saumade F. (2001) Les gardians de Camargue
In Peuples cavaliers Editions du Chêne, p.64-81.

Silvester H. W. (1975) Chevaux de Camargue
Editions du Chêne, 19 pp., 196 photos.